

UN SINISTRE SUR MON VÉHICULE... JE CHOISIS MON RÉPARATEUR

“ Un bris de glace, un accident, des réparations sur mon véhicule...?
JE NE ME LAISSE PLUS IMPOSER MON GARAGISTE ”

LE SAVIEZ-VOUS ?

QU'IL SOIT AGREE PAR VOTRE ASSURANCE OU PAS,
LE PROFESSIONNEL QUE VOUS CHOISISSEZ :

- ▶ vous garantit une **INTERVENTION DE QUALITÉ**
- ▶ vous propose un **RÈGLEMENT SANS AVANCE DE FONDS ***

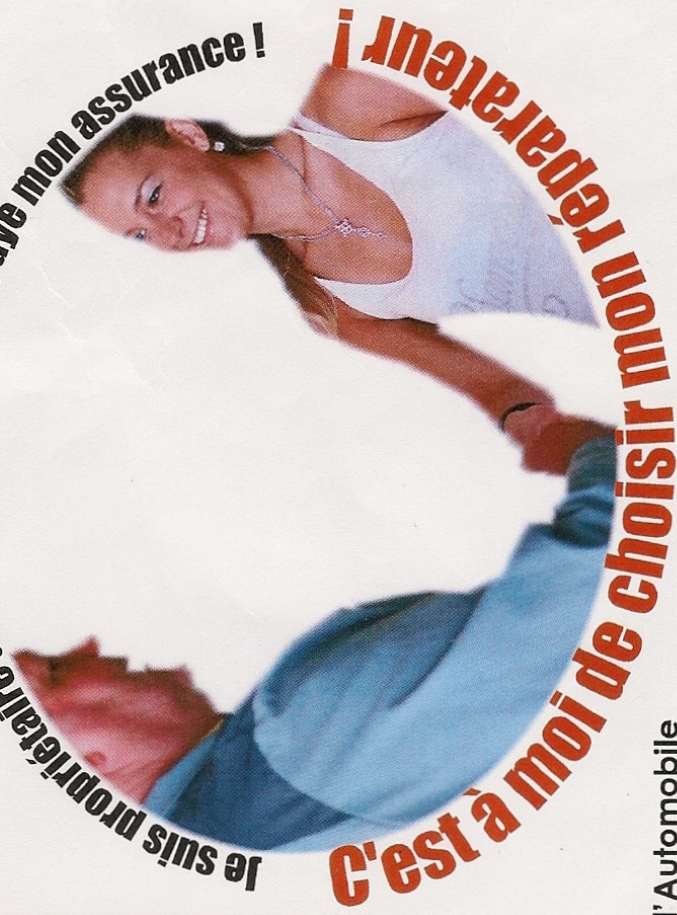
* Dans le cadre des réparations indemnisables,
Renseignez-vous auprès de votre réparateur.



**SECURITÉ, QUALITÉ, SERVICES, CONSEILS, PROXIMITÉ...
C'EST À VOUS DE CHOISIR**

Entreprise adhérente du Conseil National des Professions de l'Automobile

Je suis propriétaire de mon véhicule ! J'ai payé mon assurance !



C'est à moi de choisir mon réparateur !